



FONDATEURS POUR L'AIDE AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

Nous vous informons que les familles ou personnes dans le besoin ou la dépendance, confrontées à des problèmes de santé et/ou de handicap, voire des familles et des jeunes traversant des périodes critiques peuvent faire appel à plusieurs Fondations. A savoir :

➤ **Fondation Solange A. Bussard Bosc**

p.a. Madame Catherine Doutaz
Rue de la Sionge 61
1630 Bulle (☎ 026 912 77 19)

Apporte une aide financière aux jeunes de moins de 25 ans de situation économique modeste, domiciliés dans la Commune de Gruyères et de préférence originaire de Gruyères. Cette aide sera allouée principalement pour financer des activités propres à favoriser le développement culturel et professionnel des bénéficiaires.

➤ **Fondation AFAG (Fondation pour l'aide aux familles de la Gruyère)**

1630 Bulle (☎ 077 472 83 41)
agaf@fondation-afag.ch

La fondation afag a pour but de venir en aide :

- aux familles et personnes dans le besoin, confrontées à des problèmes de santé, de handicap de difficultés financières, etc.
- aux personnes nécessiteuses rencontrant des difficultés liées à l'âge.
- aux jeunes et aux enfants dans la précarité traversant des périodes critiques, nécessitant appui, traitement, encadrement, formation, repas pris hors domicile, etc.

La fondation vient en aide subsidiairement aux aides étatiques et officielles ou aux couvertures d'assurances. Les bénéficiaires doivent être domiciliés dans le district de la Gruyère.

➤ **Fondation Duvillard**

p.a. Réseau Santé et Social Gruyère
Rue de la Lécheretta 18
1630 Bulle (☎ 026 919 00 19)

Elle vient en aide financièrement à des orphelins dans le besoin, des enfants et adolescents particulièrement déshérités, soit physiquement, soit moralement et dans le besoin. A titre exceptionnel, à des institutions qui s'occupent de la jeunesse en difficulté sous l'angle de son instruction et de sa formation professionnelle. Les bénéficiaires doivent être domiciliés en Gruyère depuis plus d'une année.

- **Fondation Rieter-Lorétan** qui chacune à sa façon venaient en aide à des jeunes en formation ont fusionné pour donner naissance à la Fondation Rieter-Lorétan.

Rieter-Lorétan : une fusion donne naissance à une nouvelle fondation en faveur de la formation. Deux fondations gruériennes ont rassemblé leurs forces afin d'améliorer leur soutien à la formation des jeunes de la région. La Fondation Rieter et la Fondation Lorétan Pasquier constituent une nouvelle entité sous l'appellation « Fondation Rieter-Lorétan ».

Cette nouvelle fondation a les objectifs suivants :

- apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère. Peuvent être également concernées des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuées pendant la période d'apprentissage ou ultérieurement au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle. Elle peut également octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles.
- elle peut aussi entreprendre exceptionnellement une action ponctuelle en faveur d'adultes domiciliés en Gruyère effectuant une formation professionnelle et connaissant une situation personnelle difficile mettant en danger cette formation.
- Elle peut venir en aide à titre, exceptionnel, à des familles dans le besoin.

Toutes les informations et les documents nécessaires pour effectuer les demandes se trouvent sur le site fondation-rieter.ch.

Le Conseil communal